

L'UDAF Bas-Rhin recrute un/une  
CHEF/FE DE SERVICE EDUCATIF  
MJAGBF/MAJ & AVDL  
CDD 18 MOIS pour mars 2023  
- TEMPS PLEIN - 35H

### Présentation :

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) Bas-Rhin regroupe près de 40 Associations Familiales et 19000 familles adhérentes. L'UDAF Bas-Rhin a pour mission de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles vivant dans le département, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique. L'association gère plusieurs services d'intérêt familial dont le service de Protection Juridique des Majeurs, le service « Familles Gouvernantes », le service d'Action Familiale et le service Accompagnement.

### Profil recherché :

- **Titulaire d'une formation initiale en travail social** : Diplôme d'Etat ES/ ASS/ CESF OU *juridique avec* expérience(s) significative(s) en travail social
- **Détenteur d'une formation en management (niveau 6 anciennement niveau 2)** : CAFERUIS/ MOS/ Master CERIS ou équivalent ;
- Expérience professionnelle appréciée dans **le champ de la protection de l'enfance** et dans le **management d'équipe**.
- Connaître les bases de la réglementation relative au champ médico-social et en particulier, des lois du **2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale ; du **5 mars 2007** réformant la protection de l'enfance et la protection juridique des majeurs ; du **14 mars 2016** relative à la protection de l'enfance ; du **7 février 2022** relative à la protection de l'enfant, dite loi « Taquet ».
- Capacités rédactionnelles, maîtrise des outils informatiques, autonomie professionnelle ;
- Capacité à composer à partir des compétences de son interlocuteur.
- Capacité à prendre des décisions et à anticiper

### Missions :

Le/la chef/cheffe de service MJAGBF-MAJ-AVDL est garant/e de la bonne mise en œuvre des mesures judiciaires d'accompagnement budgétaire dont l'UDAF du Bas Rhin a reçu le mandat par les tribunaux judiciaires compétents, à savoir :

- les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF), mesures d'assistance éducative relevant du champ de la protection de l'enfance prononcées par les Juges des Enfants des tribunaux pour enfants de STRASBOURG, SAVERNE & COLMAR ;
- les Mesures d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) prononcées par les Juges des contentieux de la protection des tribunaux judiciaires du Bas-Rhin.

Le chef de service MJAGBF-MAJ-AVDL anime également le dispositif AVDL DALO & CCAPEX en lien étroit avec la D.D.E.T.S, commanditaire.

Par délégation de l'association et sous la responsabilité du directeur général de l'UDAF Bas-Rhin, le/la chef/fe de service éducatif encadre :

-l'équipe **MJAGBF/MAJ** composée de **12 délégués aux prestations familiales et/ou sociales** en charge de 260 MJAGBF & 40 MAJ dont l'UDAF Bas-Rhin a reçu le mandat ;

-l'équipe **AVDL DALO & CCAPEX** composée de **2 intervenantes sociales** en charge de 18 mesures environs.

En binôme avec la cheffe de service MASP, PASS Contre le Surendettement PCB, Action Logement, il encadre également **l'équipe Accueil & gestion administrative** standard composée de **3 assistantes tutélaires et d'1 agent d'accueil/standard** en charge du traitement administratif de l'ensemble des mesures et dispositifs gérés par le Service Accompagnement.

### **Les trois missions principales :**

- Structurer et suivre l'activité MJAGBF, MAJ et AVDL afin de garantir une qualité du service rendu aux familles et personnes accompagnées tout en favorisant le questionnement éthique auprès des professionnels,

- Encadrer et soutenir les équipes MJAGBF/MAJ et AVDL dans l'exercice de leurs missions ;

- Promouvoir la mission de protection de l'enfance de l'UDAF Bas-Rhin en représentant le service en interne et en externe afin de développer le réseau partenarial (CEA, services AEMO, MJIE, DDETS, Juges, DPM, créanciers, Groupe Grand est des services DPF, CNDPF...), et afin d'augmenter le nombre de MJAGBF prononcées sur le territoire du Bas-Rhin.

### **Avantages :**

- Tickets restaurant, mutuelle et CSE
- Horaires variables avec plages fixes (système badge) avec possibilité de travailler sur 4,5 jours
- Congés trimestriels

**Salaire :** Selon la Convention Collective du 15 mars 1966 – Grille classe 2- niveau 2 (à partir de 3446,80€ brut pour un temps plein/mois et selon ancienneté reprise)

**Contact : [recrutement@udaf67.fr](mailto:recrutement@udaf67.fr)**

***Merci d'adresser votre curriculum-vitae et lettre de motivation***

***à l'attention de Olivier LEMAIRE, Directeur Général de l'UDAF Bas-Rhin***